

LIVRET DE FORMATION

MASTER 2 MBFA - BANQUE FINANCE Parcours : Analyse des risques et conformité

FI	FA	FC	Formation anglophone
	X	X	



2024 - 2025



Faculté de sciences économiques et de gestion
Campus Mail des Mèches – Place de la porte des Champs 94000 Créteil
<https://fseg.u-pec.fr>

CONTACTS

Responsable(s) pédagogique(s)

Coskun ÇAKAR

Email : coskun.cakar@u-pec.fr

Gestionnaire pédagogique

Mafloukoth RACHIDI

Service scolarité - RDC

Email : m2-mbfa@u-pec.fr

Tél : .+33 (0) 1 41 78 46 21

Ecole supérieure de la banque

Le Carillon - 5, esplanade Charles de Gaulle - TSA 85000 - 92739 Nanterre
Cedex www.esbanque.fr

www.esbanque.fr

TABLE DES MATIERES

I. Présentation générale de la formation	
1. Objectifs	3
2. Débouchés professionnels	3
3. Durée et rythme de la formation.....	4
4. Compétences visées.....	4
5. Pédagogie.....	5
II. Modalités d'admission	
1. Conditions d'admissions / prérequis.....	5
2. Sélection (Dossier + entretien éventuel)	5
3. Modalités de candidatures.....	5
III. Calendrier	
1. Calendrier.....	6
2. Cours et alternance.....	7
3. Relations université – entreprise - CFA UPEC.....	7
IV. Maquette	8
V. Modalités de contrôle des connaissances	
1. Jury d'examen.....	9
2. Mémoire académique.....	9
3. Rôle du tuteur pédagogique.....	10
4. EPREL.....	10
VI. Plan de cours	11

I. Présentation générale de la formation

1. Objectifs

La formation a pour but de préparer à l'exercice des métiers de la banque et de la finance en lien avec l'analyse des risques et la conformité. Les étudiants-apprentis sont ainsi amenés à pouvoir évoluer professionnellement dans des banques de détail, des banques de financement et d'investissement (BFI), des banques de gestion d'actifs, des sociétés de financement mais également dans des entreprises du secteur des assurances ou dans les directions financières des grandes entreprises. Pour cela, la formation comporte :

- des enseignements fondamentaux en banque et finance assurés par des enseignant-chercheurs de l'Université Paris Est Créteil (UPEC) ;
- des enseignements intégrant une dimension pratique et assurés par des intervenants issus du monde professionnel de la banque et de la finance ;
- une mise en situation à travers l'activité professionnelle en entreprise à travers l'alternance ;
- la rédaction d'un mémoire universitaire de fin d'études.

2. Débouchés professionnels

Le Master 2 Banque-Finance parcours analyse des risques et conformité prépare essentiellement aux métiers de l'analyse et de la gestion des risques bancaires et financiers. L'analyse des risques dans leurs dimensions qualitatives et réglementaires ouvre sur une large gamme de métiers dans l'industrie bancaire et financière (banques de détail, BFI, banques de gestion d'actifs, assurances) ainsi que dans les directions financières des entreprises non financières. Les principaux métiers visés sont :

- Les métiers de la clientèle entreprise : chargé d'affaires entreprises et institutionnels, conseiller de clientèle professionnels, analyste de crédit.
- Les métiers de middle et back office et de services à la clientèle en banque de détail (professionnels et entreprises, notamment) : technicien d'opérations complexes sur les comptes, les flux de moyens de paiement et monétique, les financements domestiques et internationaux, les titres et l'épargne salariale ; technico-commercial ; contrôleur interne de premier niveau, gestionnaire de risques opérationnels, assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMOA).
- Les métiers du contrôle et des risques : auditeur interne/externe ; contrôleur interne de second niveau (risques opérationnels et conformité à la réglementation) ; gestionnaire actif-passif.

- Les métiers de middle et back-office de la banque de financement et d'investissement et de la banque de gestion d'actifs : chargé de suivi middle-office des opérations de marché ; gestionnaire de back office des opérations de marché ; assistant contrôleur des risques.

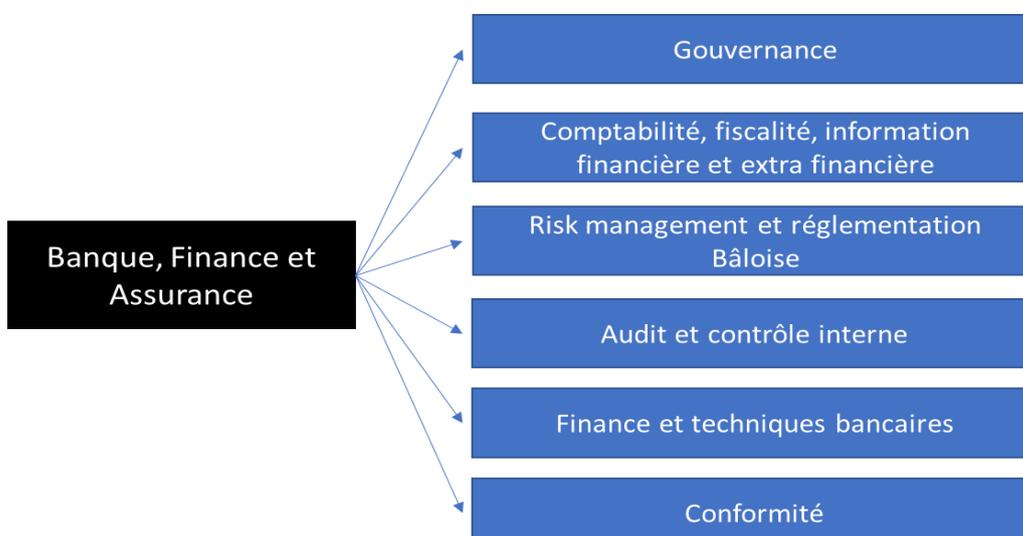
Les débouchés sont en lien avec les activités menées en alternance dans l'entreprise. A titre d'exemples, des étudiants-apprentis du M2 occupent des postes d'assistant de chargé d'affaires entreprises, chargé d'études (crédit, conformité, réglementation, notation), assistant du responsable contrôle permanent, chef de projet finance junior, chargé de données comptables et financières, chargé de la conformité (banques et pays sensibles), Compliance officer appui & qualité LCB-FT, référent conformité digital, analyste KYC, analyste quantitatif des systèmes financiers, contrôleur risque junior, consultant en réglementation bancaire et financière.

3. Durée et rythme de la formation

La formation d'une durée d'un an se fait dans le cadre de l'alternance sur un rythme de 2 jours à l'UPEC ou à l'Ecole Supérieure de la Banque et de 3 jours en entreprise. Elle comprend 405 heures d'enseignement, dispensés entre mi-septembre et fin mai. Un premier jury (intermédiaire) sur le bloc académique (i.e., hors mémoire) se tient mi-juin afin d'identifier les étudiants concernés par une seconde session d'examen (i.e., la session de rattrapage). Un second jury (final) se tient en septembre. Ce second jury intègre en particulier les notes de mémoires, les notes de la session de rattrapage, et permet ainsi de statuer sur la validation du M2.

4. Compétences visées

Le programme du M2 BFA ARC doit permettre aux étudiants d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :



5. Pédagogie

La formation est principalement adossée au laboratoire de recherche en économie de l'UPEC, nommé l'ERUDITE (<http://www.erudite.univ-paris-est.fr/>) et au laboratoire de recherche en gestion de l'UPEC, nommé l'IRG (<https://www.u-pec.fr/fr/recherche/laboratoires/institut-de-recherche-en-gestion-irg-ea-2354>)

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours spécifiques au parcours Analyse des Risques et Conformité ou de cours mutualisés avec le parcours Analyse et Modélisation des Risques du M2 Banque-Finance. Certains cours sont pris en charge par notre partenaire l'ESBanque. Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'UPEC, des professionnels évoluant dans le secteur bancaire et des consultants spécialisés en Banque-Finance.

II. Modalités d'admission

1. Conditions d'admissions / prérequis

Le Master 2 Banque Finance est ouvert aux titulaires d'un Bac + 4 (Master 1) en Economie, Gestion et Finance de l'université ou des écoles de commerce. Ce Master est accessible en formation par alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Il peut être ouvert en fonction des places disponibles à la formation initiale (stage compris entre 2 et 6 mois). La validation des acquis de l'expérience (VAE) est également possible dans le cadre de la formation continue.

2. Sélection (Dossier + entretien éventuel)

Les étudiants sont désormais sélectionnés dès leur entrée en Master 1 Monnaie, banque, finance et assurance (MBFA). Néanmoins, quelques places peuvent rester disponibles. Dans ce cas, une présélection est effectuée sur dossier (relevés de notes des années antérieures, lettre de motivation et CV). Les candidats présélectionnés sont reçus pour un entretien, destiné à vérifier leurs motivations pour les métiers de la banque et de la finance ainsi que leur connaissance théorique.

3. Modalités de candidatures

Le processus de candidature se fait via l'application ecandidat de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/>

Après la sélection universitaire, les candidats sont sélectionnés par les entreprises selon leurs propres critères. Ils doivent signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Ce contrat est géré par le CFA interne de l'UPEC : gestion-formpro@u-pec.fr

6. Cours et alternance

La présence aux cours (en bleu vert sur le planning) est obligatoire. Une feuille de présence est établie à chaque demi-journée ou journée de cours avec l'indication des heures qui est signée par les apprentis-étudiants et l'enseignant ; elle est sous la responsabilité d'un ou deux étudiants-apprentis. Elle sera transmise par ce dernier au gestionnaire pédagogique du diplôme, qui se chargera de la transmettre au CFA.

Lorsque l'étudiant est absent à plus de 20 % du volume horaire des cours d'une même matière, que ces absences soient justifiées ou non, il se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu et/ou terminal. Tout étudiant absent ou défaillant à une des épreuves de contrôle continu et/ou terminal sera noté « ABI » (absence injustifiée) à l'épreuve concernée, ce qui entraînera une défaillance à la matière (ECUE) concernée (noté « DEF »). Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, ...), l'étudiant sera noté « ABJ » (absence justifiée) et ne sera pas considéré comme défaillant : la note de 0/20 lui sera attribuée. Toutefois, à titre exceptionnel, le Responsable de la formation peut décider, après examen de la situation particulière de l'étudiant, de ne pas attribuer la note de 0/20 et de définir de nouvelles modalités d'évaluation avec l'enseignant de la matière concernée.

Les retards sont également notés sur la feuille de présence. Un retard supérieur à 30 minutes sera considéré comme une absence.

La présence en entreprise (en orange) est obligatoire : vous êtes salarié de l'entreprise et vous devez respecter les règles en vigueur dans votre entreprise. Tout apprenti affichant plus de 10 % d'absences injustifiées par rapport au volume horaire de sa formation (434 heures) privera son employeur de la totalité de la prime.

Les zones en vert pomme représentent les travaux personnels pour les révisions et les travaux de groupe qui se font sur le site de l'université.

7. Relations université – entreprise - CFA UPEC

Chaque étudiant / apprenti se verra attribuer un maître d'apprentissage (MA) qui est salarié de l'entreprise dans laquelle l'alternant effectue son apprentissage. Ce maître d'apprentissage a un diplôme ou titre équivalent à la qualification visée par l'apprenti.

Le tuteur pédagogique universitaire est un enseignant-chercheur de l'UPEC désigné (par le responsable pédagogique du M2 BFA ARC) au sein de l'équipe pédagogique qui encadre les travaux de mémoire et fait la visite en entreprise.

La visite en entreprise réunira le tuteur pédagogique, le maître d'apprentissage et l'étudiant-apprenti. Cette visite doit aboutir à une appréciation sur l'attitude et la méthode de travail de l'étudiant-apprenti, ainsi que sur les activités menées durant la période passée et sur celle à venir.

Le mémoire sera réalisé seul (ou à titre exceptionnel en binôme, en accord avec le responsable de la formation si justifié par la thématique et le terrain de recherche) par les étudiants-apprentis. La soutenance du mémoire se fera en présentiel à l'université. Les maîtres d'apprentissage sont conviés à la soutenance de leur étudiant-apprenti. La soutenance peut se tenir en juin (1ère session) ou en septembre (2ème session).

Le maître d'apprentissage est amené à évaluer l'étudiant-apprenti. La note proposée par le maître d'apprentissage est affectée à l'ECUE Activité en entreprise de l'UE 5 - Module professionnel.

IV. Maquette

M2 Analyse des risques et conformité

22 étudiants					CM		TD		Coût
Apogée	Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	Mut.	ECTS	H.	Gr.	H.	Gr.	HÉTD
Gouvernance, risques et contrôle				10					
CCC781E0	781 - Gouvernance et fonctions clés	Obl.	-	2	12	1	-	-	18,0
CCC107E0	107 - Normes et pratique de l'audit interne et externe	Obl.	-	3	24	1	-	-	36,0
CCX438E0	438 - Réglementation bancaire	Obl.	M	3	24	1	-	-	18,0
CCC814E0	814 - Risque climatique	Obl.	-	2	12	1	-	-	18,0
Information comptable et financière				9					
CCC269E0	269 - Comptabilité financière en IFRS	Obl.	-	3	24	1	-	-	36,0
CCC983E0	983 - Fiscalité d'entreprise	Obl.	-	3	24	1	-	-	36,0
CCC285E0	285 - Informations financières et extra-financières	Obl.	-	3	24	1	-	-	36,0
Finance et techniques bancaires				11					
CCX962E0	962 - Décision de crédit	Obl.	M	3	24	1	-	-	18,0
CCC155E0	155 - Droit bancaire	Obl.	-	2	21	1	-	-	31,5
CCX399E0	399 - Gestion Actif-Passif	Obl.	M	3	22	1	-	-	16,5
CCC278E0	278 - Gestion de portefeuille	Obl.	-	3	24	1	-	-	36,0
Total				30	235				300,0

M : mutualisation dans la mention. CM : cours magistral. TD : travaux dirigés. H. : nombre d'heures. Gr. : nombre de groupes. HÉTD : heures équivalent travaux dirigés.

M2 Analyse des risques et conformité

22 étudiants					CM		TD		Coût
Apogée	Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	Mut.	ECTS	H.	Gr.	H.	Gr.	HÉTD
Conformité				10					
DCC571E0	571 - Contrôle interne dans les banques	Obl.	P	3	35	1	-	-	-
DCC427E0	427 - Prévention des risques	Obl.	P	4	42	1	-	-	-
DCC993E0	993 - Reporting réglementaire	Obl.	P	3	28	1	-	-	-
Module professionnel				10					
DCC851E0	851 - Activité en entreprise	Obl.	-	2	-	-	-	-	-
DCC123E0	123 - Anglais financier	Obl.	-	2	22	1	-	-	33,0
DCC985E0	985 - Certification AMF FOAD	Obl.	P	2	-	1	-	-	-
DCC342E0	342 - Formation par la recherche	Obl.	-	2	22	1	-	-	33,0
DCC387E0	387 - Management bancaire	Obl.	-	2	18	1	-	-	27,0
	Module LCBFT FOAB	Obl.	P	-	-	-	-	-	-
Mémoire				10					
DCC841E0	841 - Mémoire	Obl.	-	10	-	-	-	-	-
Total				30	167				93,0

P : pris en charge par le partenaire. CM : cours magistral. TD : travaux dirigés. H. : nombre d'heures. Gr. : nombre de groupes. HÉTD : heures équivalent travaux dirigés.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière (ECUE). Tous les cours sont évalués par un examen terminal de 1 à 2 heures. Certains cours (normes et pratique de l'audit interne et externe, informations financières et extra-financières, anglais financier, formation par la recherche) sont évalués en contrôle continu.

Les examens sont organisés en continu pour le Master 2 BF ; la première session se termine fin mai ; la seconde session, dite session de rattrapage, a lieu en septembre. Des points de bonification, entre 0 et 3 au maximum par matière, sont attribués en contrepartie de travaux réalisés par l'étudiant-apprenti lorsque l'enseignant propose cette modalité. Ils s'ajoutent à la note d'examen et ne sont validés que lors du Jury en juin.

Les matières (ou ECUE) se compensent à l'intérieur des UE. Elles se compensent aussi au sein du semestre. L'étudiant qui a la moyenne globale au semestre, même s'il ne l'a pas dans toutes les UE, acquiert le semestre. Toutes les UE du semestre sont alors validées, soit directement avec une moyenne au moins égale à 10, soit par compensation.

De la même façon, les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le semestre 3 se compense avec le semestre 4, à l'exception de l'UE Mémoire. Une note inférieure à 8/20 à cette UE Mémoire est éliminatoire.

Une seconde session d'examen est organisée pour tous les étudiants qui n'ont pas validé certaines matières (malgré la compensation). Les étudiants choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi les matières qu'ils n'ont pas validées. La meilleure note sera retenue entre la première et la seconde session.

V. Modalités de contrôle des connaissances

1. Jury d'examen

Le jury est composé des enseignants-chercheurs qui interviennent au cours de l'année dans le M2. Il fait l'objet d'un arrêté désignant le Président et prévoyant une composition minimum. Ce jury se réunit en juin pour le bloc académique et en septembre pour le jury final.

2. Mémoire académique

Le mémoire est une analyse approfondie, argumentée et documentée sur une problématique ayant de préférence un lien direct ou indirect avec votre thématique d'alternance, les activités réalisées, ou champs d'activités abordés. Il donne lieu à un rapport intermédiaire qui constitue un document préliminaire aidant à la réalisation du mémoire.

Le cours de formation par la recherche doit permettre aux étudiants-apprentis de se familiariser avec la recherche bibliographique, la réalisation d'un travail de nature académique et l'édition de documents scientifiques avec LaTeX.

3. Rôle du tuteur pédagogique

Le tuteur pédagogique vous aide à préciser le sujet du mémoire et vous guide dans sa réalisation (amélioration de l'expression de la problématique, éventuellement choix de la méthodologie et pistes de lecture). Les premières semaines sont souvent déterminantes pour le succès du mémoire. Il est important de définir des jalons, des livrables et de les respecter conformément aux engagements pris auprès de votre tuteur pédagogique. La fréquence de vos contacts est à déterminer d'un commun accord mais elle reste à votre initiative.

4. EPREL

EPREL, qui est la plateforme de dépôt et de consultation des documents relatifs aux contenus des enseignements (supports de cours, exercices, ...), dans sa version réservée (accessible uniquement aux étudiants inscrits au cours) n'est utilisable par les étudiants que lorsque les formalités d'inscription sont terminées. Les intervenants professionnels peuvent être amenés à utiliser des modalités de diffusion de documents autres qu'EPREL.

Un onglet dans EPREL est dédié au dépôt des mémoires qui doit être effectué une semaine avant la soutenance. Le tuteur pédagogique passera systématiquement le mémoire à l'anti-plagiat (outil d'EPREL). Un taux de plagiat trop élevé (> à 70 %) donnera lieu à une demande de sanction auprès de la commission disciplinaire.

VI. Plan de cours

Bloc 1 : gouvernance, risques et contrôle

➤ GOUVERNANCE ET FONCTIONS CLES (12 heures CM)

Coskun ÇAKAR (Maître de conférences – UPEC)

Objectif : Cet enseignement propose aux étudiants d'appréhender les principes de base ainsi que les voies de renouvellement du champ de la gouvernance d'entreprise. Il se fixe un triple objectif :

- contextualiser et définir la gouvernance d'entreprise en lien avec l'évolution du capitalisme et sous l'angle analytique des théories économiques et managériales de la firme qui l'ont fait naître ;
- présenter et discuter les stratégies et modèles dominants de régulation du comportement des dirigeants des grandes sociétés de capitaux ;
- étudier et commenter les principaux dispositifs opérationnels de gouvernance d'entreprise à la lumière des cadres normatifs et juridiques en vigueur dans le domaine.

Plan du cours (indicatif) :

Chapitre introductif

- Préambule
- Introduction générale : définitions, systèmes nationaux de gouvernance et évolution récente de la gouvernance d'entreprise

Les principaux modèles de gouvernance

- Le modèle actionnarial
- Le modèle partenarial
- Les défis contemporains et les tendances

Les assemblées générales et le conseil d'administration

- L'assemblée générale
- Le conseil d'administration : définition, taille, fonctions
- Le conseil d'administration : composition et comités spécialisés

Une approche institutionnelle de la gouvernance

- Les codes de « bonnes pratiques » en matière de gouvernance d'entreprise
- Le cadre législatif et réglementaire en France

Les spécificités du secteur financier

- Un retour sur la crise (2007–2008)
- Gouvernance et fonctions clés

Bibliographie :

Gouvernance des entreprises, G. Charreaux et P. Wirtz (2006), Editions Economica

- **NORMES ET PRATIQUE DE L'AUDIT INTERNE ET EXTERNE (24 heures CM)**
Coskun ÇAKAR (Maître de conférences – UPEC)

Objectif : Les organisations sont tenues de communiquer sur leurs risques et les actions qu'elles mettent en œuvre pour les gérer et en minimiser les impacts potentiels. L'audit joue un rôle essentiel et accru dans le contexte de crise de confiance. Cet enseignement vise à permettre aux étudiants de comprendre les enjeux qui se rapportent à la profession d'audit et d'être en mesure d'appréhender la nature de l'assurance qu'il fournit au sein des organisations dans le cadre des dispositifs de gouvernance. Le cours vise également à permettre aux étudiants de connaître les spécificités entre l'audit interne et l'audit externe (commissariat aux comptes), leur complémentarité ainsi que leur méthodologie fondée sur une approche par les risques.

Plan du cours (indicatif) :

Introduction

Partie 1 : Gestion des risques

Partie 2 : Contrôle interne

Partie 3 : Audit interne

- Rôle et missions
- Cadre normatif
- Gestion d'une direction d'audit interne
- Planification et réalisation des missions
- Outils de l'auditeur
- Techniques d'entretien
- Preuves d'audit

- Rapports d’audit
- Suivi des recommandations

Partie 4 : Audit externe (commissariat aux comptes)

- Rôle et missions
- Entités concernées par l’obligation de certification des comptes
- Missions et cadre normatif
- Démarche d’audit et déroulé d’une mission
- Communication
- Fin de mission et fin de mandat
- Coordination avec l’audit interne

Bibliographie :

Théorie et pratique de l’audit interne, J. Renard (2017), Editions Eyrolles

Comprendre et mettre en œuvre le contrôle interne, J. Renard (2012), Editions Eyrolles

➤ **REGLEMENTATION BANCAIRE (24 heures CM)**

Sylvie LECARPENTIER-MOYAL (Maîtresse de conférences – UPEC)

Pré requis : cours de management des risques bancaires (M1 MBFA).

Objectif : ce cours permet d’acquérir les connaissances nécessaires en matière de réglementation financière (surtout bancaire), de régulation macro-prudentielle et de restructurations dans l’industrie des services financiers.

Plan de cours :

Chapitre 1 : Cadre réglementaire

- 1.1 Transformations structurelles et technologiques
- 1.2 Evolution du cadre réglementaire en France et en Europe

Chapitre 2 : Réglementation prudentielle avant Bâle 3

- 2.1 Bâle 1
- 2.2 Bâle 2
- 2.3 Bâle 2.5

Chapitre 3 : Bâle 3, nouvelles réformes et Union bancaire

3.1 Bâle 3

3.2 Simulation historique (calcul de la VaR)

3.3 FRTB et Union bancaire

Chapitre 4 : Restructurations : vers un marché bancaire européen plus concentré ?

4.1 Moteurs du processus de restructuration

4.2 Place toujours prépondérante des banques

4.3 Modèle bancaire européen

Bibliographie :

De Boissieu C. et Couppey-Soubeyran J. (2013), Les systèmes financiers : mutations, crises et régulation, economica, 4ème édition.

De Coussergues S. et Bourdeaux G., T. Péran (2017), Gestion de la banque, Dunod, 8ème édition.

Hull J., Godlewski C. et Merli M. (2015), Gestion des risques et institutions financières, 4ème édition, Pearson.

Lettres d'actualité réglementaire, Pwc

Revue de stabilité financière ACPR

Sites : ACPR, HCSF, BCE, BRI, CE, Conseil de stabilité financière, Comité européen du risque systémique, FMI

➤ **RISQUE CLIMATIQUE (12 heures CM)**

Emmanuel PIERROT (BPI France)

Prérequis : Connaissances du management risques bancaires et du cadre prudentiel

Objectif : Le changement climatique en raison des risques physiques qu'il entraîne, tels que les événements météorologiques extrêmes, mais aussi des risques de transition, comme l'incertitude liée au passage vers une économie sobre en carbone constituent un facteur de risque aux enjeux considérables pour la stabilité du système bancaire et financier avec des conséquences immédiates sur le cadre de gestion des risques.

Bien que la cadre d'analyse de ces risques ne soit pas encore stabilisé, la Banque Centrale Européenne a intégré les risques liés au climat et à l'environnement dans ses priorités prudentielles actuelles et à venir.

L'objectif de cours sera de fournir aux étudiants un socle de connaissances minimales sur les risques liés climat et sur les enjeux associés dans le dispositif de gestion des risques au sein d'un établissement bancaire et financier.

Plan du cours :

Les risques liés au climat – présentation générale

- 1 – Risques climatiques de quoi parle t'on ?
- 2 – La réponse : les paquets règlementaires d'une économie bas carbone (SNBC, Fit for 55, ...)
- 3 – Définition des risques climatiques et implication pour un dispositif de gestion des risques
 - a) Le risque physique climatique
 - b) Le risque de transition climatique

Le pilotage des risques et les méthodes d'évaluation

- 1 – Une nouvelle métrique : l'empreinte et l'intensité carbone d'un portefeuille
- 2 – Méthodes d'évaluation des risques liés au climat
 - c) L'exposition et la vulnérabilité
 - d) Les scores composites
 - e) KRI/KPI

Le pilotage des risques et méthodes d'évaluation

- 1 – Scénarios et modélisation
 - Cas d'usage : adéquation du capital et de la liquidité*
- 2 – La décision de financement et le risque climatique
- 3 – L'enjeu DATA

Les attentes prudentielles, les obligations et enjeux réglementaires

- 1 – Les attentes BCE / Les guidelines EBA / Pilier III
- 2 – LA CSRD
- 3 – La taxonomie verte

Bibliographie :

La finance verte (climat, secteur financier et transition nette zéro), Jean BOISSINOT, DUNOD 2022.

La finance verte, Julie ANSIDEI, Noam LEANDRI, coll. Repères éditions La Découverte 2021.

Intégrer les risques liés au climat dans les exigences de fonds propres des banques 11 mars 2020 – Étude Climat – Par : Julie EVAÏN / Maria BERENGUER / Michel CARDONA : <https://www.i4ce.org/publication/integrer-les-risques-lies-au-climat-dans-les-exigences-de-fonds-propres-des-banques/>

Bloc 2 : Information comptable et financière

➤ **COMPTABILITE FINANCIERE EN IFRS (24 heures CM)**

Coskun ÇAKAR (Maître de conférences – UPEC)

Objectif : Cet enseignement vise à permettre aux étudiants de :

1. appréhender les enjeux de la représentation de la performance en normes internationales ;
2. comprendre les modalités d'élaboration des états financiers en normes internationales par le biais d'une approche sectorielle ;
3. maîtriser les fondamentaux en comptabilité financière en IFRS pour mieux aborder le cours d'information financière et extra-financière

Plan du cours (indicatif) :

Introduction

Dispositif normatif de l'IASB

- Cadre institutionnel
- Cadre normatif

Reporting financier en IFRS

- Actifs non courants
- Instruments financiers
- Actifs corporels et incorporels
- Dépréciations

Cycle production-vente

- Stocks
- Produits des activités ordinaires
- Créances

Passifs

- Capitaux propres
- Etat de variation des capitaux propres
- Contrat de location
- Provisions et autres passifs

Situations particulières

Regroupements d'entreprises

Information aux investisseurs

Bibliographie :

- **FISCALITE DES ENTREPRISES (24 heures CM)**
Marilyne BOURBON (Inspectrice des finances publiques)

Plan de cours :

Introduction : Sensibilisation et approfondissement à l'impôt sur le revenu

Le rôle du partenaire bancaire dans le contrôle fiscal (TRACFIN, article 40 du code de procédure pénal, droit de communication L85 du LPF)

I- Les régimes fiscaux et obligations fiscales/comptables des professionnels soumis à l'impôt sur le revenu

A- Les bénéficiaires industriels et commerciaux : Champs d'application, régimes fiscaux, obligations déclaratives

B- Les bénéficiaires non commerciaux : Champs d'application, régimes fiscaux, obligations déclaratives

C- Les bénéficiaires agricoles : Champs d'application, régimes fiscaux, obligations déclaratives

II- Les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

- A- Rappels juridiques des personnes morales (Sociétés de capitaux, sociétés de personnes)
- B- Champs d'application de l'IS : principe de territorialité
- C- La notion de bénéfices (art 12 du CGI) et de déductibilité des charges (art 39 CGI)

III- La taxe sur la valeur ajoutée

- A- Champs d'application (assujettissement)
- B- TVA collectée
- C- TVA déductible
- D- La TVA et les méthodes de financements bancaires (affacturage, crédit-bail)

IV- Fiscalité des plus-values

- A- La notion de plus-values non values professionnelles
- B- Cession de fonds de commerce
- C- Cession des parts sociales

Bibliographie

Sites internet: impots.gouv.fr

APCE : <http://www.apce.com/pid241/comprendre-la-fiscalite.html?espace=3>

➤ **INFORMATIONS FINANCIERES ET EXTRA-FINANCIERES (24 heures CM)**

Coskun ÇAKAR (Maître de conférences – UPEC)

Objectif : Cet enseignement vise à permettre aux étudiants d'acquérir les fondamentaux en matière d'élaboration et d'analyse des comptes consolidés et des reporting extra-financiers :

- acquérir les fondamentaux en matière de consolidation des comptes et de reporting extra-financier
- connaître les principales exigences qui découlent du cadre normatif (IFRS et ANC 2020-01 pour la consolidation et CSRD pour le reporting extra-financier) et leurs implications
- apprendre à analyser l'information relative aux comptes consolidés et aux reporting extra-financiers.

Bibliographie :

Comprendre le reporting financier : les IFRS accessibles, S. Lefrancq et E. Albertini (2016), Editions Vuibert

Manuel de consolidation, M. Palou (2021), Editions Revue fiduciaire

Bloc 3 : Finance et techniques bancaires

- **PRATIQUE DE LA GESTION DE PORTEFEUILLE (24 heures CM)**
Erkin DIYARBAKIRLIOGLU (Maître de conférences – UPEC)

Objectif : la gestion d'un portefeuille comprend une série de décisions afin de parvenir à de bonnes décisions. On peut définir quelques modes classiques de gestion d'un portefeuille ainsi que des modes de gestion alternatives plus ambitieuses mais aussi plus risqués. Les placements sont déterminés en fonction de ses capacités plus ou moins grandes à anticiper certaines caractéristiques clefs de l'évolution du marché. L'appréciation du risque constitue l'élément principal et gérable d'une bonne gestion. À partir de cela peut se faire l'optimisation du choix et de la proportion d'actifs dans le portefeuille. La qualité de la gestion de portefeuille se fait à partir des performances passées, et plusieurs critères sont à mettre en œuvre.

Plan de cours :

Chapitre 1 LES CRITERES DE CHOIX

1. Quel est l'horizon de placement ?
2. Quelle est le niveau de compréhension des risques ?
3. L'univers d'investissement
4. Quel est le degré de tolérance au risque ?

Chapitre 2 LES MODES DE GESTION

1. La gestion passive
2. La gestion active

Chapitre 3 GESTION INDIVIDUELLE, COLLECTIVE, ALTERNATIVE

1. La gestion individuelle
2. La gestion collective classique (OPC)
3. La gestion alternative (FIA)
 - Le capital risque
 - Les fonds spéculatifs (Hedge Funds) : long–short, effet de levier

Chapitre 4 RAPPELS SUR LES CHOIX OPTIMAUX DE PORTEFEUILLE

1. La diversification pure, simulations
2. Effet des corrélations, simulations

Chapitre 5 LE PORTEFEUILLE OPTIMAL : CHOISIR SES PLACEMENTS SUR DONNEES REELLES

Mise en œuvre sous Excel de l'optimisation d'un portefeuille de titres.

Chapitre 6 L'EVALUATIONS DE LA PERFORMANCE

Critères de Sharpe, M2 de Modigliani, Alpha de Jensen, Alpha modifié, ratio de Treynor : analyses sur données réelles de FCP

Bibliographie : Szpiro D., 2021, Produits financiers et gestion de portefeuille, Ellipses

- **GESTION ACTIF–PASSIF (22 heures CM)**
Minh DO (la Banque Postale)

Objectifs : présentation générale de la fonction ALM ; Maîtriser les principes, les objectifs et les techniques de la gestion de bilan ; Mesurer et gérer l'ensemble des risques liés au bilan ; Comprendre et calculer, en statique et en dynamique : gaps de taux, gaps de liquidité ; Calibrer et mettre en place des couvertures économiquement et comptablement efficaces ; Comprendre la logique des taux de cession interne (TCI).

Plan du cours :

1) INTRODUCTION

- Typologie des risques bancaires
- Qu'est-ce qui est à l'origine de l'ALM ?
- Définition de l'ALM
- Objectifs de l'ALM
- Processus du gestionnaire ALM
- Les risques suivis par l'ALM
- Articulation entre les sphères commerciales et financières
- Les structures de gestion de l'ALM
- Rôle des comités
- Le système d'information
- Bilan d'une banque
- Bilan fonctionnel

2) LE RISQUE DE LIQUIDITE

- Définition de la liquidité
- Impasse de liquidité
- Projection des impasses
- Exemple d'impasse de liquidité
- Ecoulement du bilan (stock)
- Problèmes spécifiques
- Ecoulement d'un prêt à annuité constante
- Impasse de liquidité dynamique
- Représentation d'une impasse de liquidité
- Les contraintes de la liquidité
- Instrument de financement
- Scénarii de stress
- Gestion du risque de liquidité
- Fonctionnement de l'Eurosystème

3) LE RISQUE DE TAUX

- Définition du risque de taux
- Mesure du risque de taux
- Mesure de volume : Impasse de taux

- Exemple d'impasse de taux
- Positions de taux
- Représentation d'une impasse de taux
- Mesure de marge
- Exemple de mesure de marge
- Mesure de valeur
- Les contraintes de taux
- Scénarii de stress
- Gestion du risque de taux
- Représentation d'impasse

4) LE RISQUE DE CHANGE

5) TARIFICATION ET TAUX DE CESSION INTERNE (TCI)

- Définition du TCI
- Composants du TCI
- Impact du TCI dans la politique commerciale
- Construction d'une courbe d'actualisation et composition de facteurs d'actualisation
- Tarification d'un prêt à l'initiation
- Achat et vente de prêts
- Gestion Dynamique de la Dette (G2D)

6) OPTIONS IMPLICITES

- Remboursements anticipés
 - Modélisation
 - Impact sur les résultats
 - Couverture
- Plans Epargne Logement
 - Modélisation
 - Impact sur les résultats
 - Couverture

CAS PRATIQUE

CONCLUSION GENERALE

Bibliographie :

Alexandre Hervé (sous la dir.) [2012], Banque et intermédiation financière, Economica
Augros J.C., M. Quérueil [2000], Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire, Economica
Bessis J. [1995] Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Dalloz
Bessis J. [2000], Risk Management in Banking, Wiley
Darmon J., [1998], Stratégies bancaires et gestion de bilan, Economica
Demey P., Frachot A., G. Riboulet [2003], Introduction à la Gestion Actif-Passif bancaire, Economica
Dubernet M. [1997], Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires, Economica
Dupré D. , M. El Babsiri [1997], ALM – Techniques pour la gestion actif/passif, Eska
Naulleau Gérard, Rouach Michel (2009, 5 ème édition) Le contrôle de gestion bancaire et financier, Revue Banque.

➤ **DECISION DE CREDIT (24 heures CM)**
Claire-Marie VINCENT (BNP-P)

Objectifs : expliquer le processus de décision de crédit au sein d'une banque sur le périmètre Financements (CIB) aux différents stades de la vie d'un dossier (octroi et suivi). Pour ce faire, nous décrirons dans un premier temps l'organisation d'une banque (1ère partie du cours), puis nous déclinons les produits bancaires que propose cette banque (2ème partie). Il s'agira ensuite de développer le processus d'octroi de crédit (3ème partie) avant d'expliquer les différentes phases de la vie d'un crédit (4ème partie). Ce cours, ponctué de nombreux cas pratiques, permet également de manier les concepts enseignés dans les autres cours (analyse financière, réglementation Bâle, ...).

Plan du cours :

1. Organisation de la banque

a. Typologie des clients d'une banque

Cette section aborde l'identification des contreparties de la banque : quelles sont leurs natures réglementaires (entreprise, souverain, secteur public, banque, etc.), leurs périmètres, leurs spécificités.

b. Définition et mesure du risque de crédit (notion de défaut et réglementation prudentielle)

Cette partie présente la définition « réglementaire » du défaut et détaille la mesure du risque de crédit telle que définie par la réglementation prudentielle.

c. Organisation d'une banque

Cette partie présente les deux grands départements (Métiers vs Risques) impliqués dans la prise de décision de crédit.

d. Organisation du process de crédit (schéma délégataire, système de limites et politiques de crédit)

Cette partie présente les systèmes mis en place au sein d'une banque afin d'encadrer la gestion du risque de crédit.

2. Les produits bancaires

a. Introduction

b. Les financements classiques (exploitation, actifs, collatéraux et garanties)

Cette partie aborde en premier lieu les différentes composantes des crédits bancaires classiques (taux, durées, etc.), puis parcourt rapidement les différentes typologies de crédits commercialisés par la banque, avant de présenter les différents types de garanties utilisés par la banque, leur efficacité relative et les modalités de leur mise en œuvre.

c. La syndication

Ce paragraphe aborde la thématique du partage des risques entre les banques : la mécanique de la syndication, quels sont les acteurs, leurs rôles, etc...

d. Les financements structurés (LBO et financements de projet)

Cette section est consacrée aux financements spécialisés : financement avec effet de levier et financement sans recours sur une entreprise mais uniquement sur un actif et les cash-flows qu'il génère.

3. L'octroi de crédit

Cette section présente les thèmes à étudier dans le cadre de la prise de décision lors de l'octroi du crédit ainsi que les principes fondamentaux relatifs à l'analyse du risque de crédit.

a. Expositions

b. Objet du financement

c. Analyse du risque de crédit

d. Analyse de la relation commerciale

4. Le suivi du risque de crédit

Cette section présente les principaux événements qui vont nécessiter un suivi et potentiellement une décision de crédit dès lors que le dossier a été octroyé.

- a. Revue annuelle
- b. Early Warning Signals
- c. Réaménagement du crédit
- d. Mise en Watchlist
- e. Déclassement en défaut
- f. Sortie de la relation

➤ **DROIT BANCAIRE (21 heures CM)**
Eric HERTZLER (Enseignant- UPEC)

Objectif :

Ce cours a pour double objectif d'étudier :

- Le régime juridique applicable aux sociétés civiles et commerciales nécessaire à la compréhension des structures juridiques des affaires ;
- Les responsabilités du banquier et les principales opérations des établissements de crédit.

Compétences visées :

- Maîtriser les savoirs en vue de les utiliser dans des situations pratiques ;
- Consolider voire acquérir les méthodes pour analyser juridiquement une situation pratique et la qualifier ;
- Cerner le problème de droit posé et apporter les règles de droit applicables ;
- Proposer une ou plusieurs solutions au cas ;
- Consolider la capacité à comprendre et présenter les termes d'une jurisprudence et de tout texte de nature juridique.

Plan de cours :

Introduction : Notions en droit civil et en droit des affaires

Première partie – Pratique du droit bancaire

Chapitre 1 : Les devoirs professionnels des établissements de crédit

Chapitre 2 : Le compte bancaire et les instruments de paiement

Chapitre 3 : La convention de crédit et les garanties du crédit

Seconde partie – Les difficultés des clients

Chapitre 4 : Le surendettement des particuliers

Chapitre 5 : Les procédures liées aux difficultés des entreprises

Bibliographie :

DONDERO Bruno, LE CANNU Paul ; Droit des sociétés ; L.G.D.J ; 8e édition

NEAU-LEDUC Philippe, NEAU-LEDUC Christine, PERIN-DUREAU Ariane ; Droit bancaire ; Dalloz ; 6e édition

Site internet de la banque de France : <https://www.banque-france.fr>

Manuels du DCG et DSCG en droit des sociétés : éditions Dunod, Nathan, Foucher...

Bloc 4 : Conformité (ESBanque)

- **PREVENTION DES RISQUES (42 heures CM)**
Intervenant ESBanque
- **CONTROLE INTERNE BANCAIRE (35 heures CM)**
Intervenant ESBanque
- **REPORTING REGLEMENTAIRE (28 heures CM)**
Intervenant ESBanque

Bloc 5 : Module professionnel

ANGLAIS FINANCIER (22 heures CM)

Anne-Pierre De Peyronnet (Gérant fondateur Shiraly)

Pré-requis : Un bon niveau de TOEIC. A savoir : les étudiants doivent être capables de lire et traduire un article de la presse quotidienne anglo-saxonne avec un recours minimum au dictionnaire.

Objectif du cours : plonger les étudiants dans un univers anglo-saxon, au sein duquel ceux-ci sont forcés de s'exprimer en anglais sur des sujets d'actualité ou de fond dans

leur secteur d'activité. Cette immersion doit permettre aux étudiants d'améliorer leur compréhension et leur expression. L'accent est particulièrement mis sur l'oral, avec un travail de fond à partir de documents audio ou vidéo. Ce travail de fond doit permettre :

- 1- d'identifier des éléments de vocabulaire et des locutions utilisées dans l'industrie ;
- 2- de soulever et de récapituler des points de grammaire ;
- 3- de faire débattre en anglais et entre eux, les étudiants sur des sujets inspirés des documents travaillés.

Les fiches de grammaire proposées par l'enseignant. Les étudiants peuvent, en complément, recourir au manuel de grammaire de leur choix.

L'application (gratuite) Merriam-Webster : comme dictionnaire. A consulter systématiquement pour vérifier le sens des mots, leur prononciation, et leur utilisation.

Les documents audios sont mis à disposition dès le début du semestre et les étudiants sont invités à préparer ces documents avant le début du cours. Notamment, les étudiants doivent préparer les débats organisés à partir des documents audio.

➤ **FORMATION PAR LA RECHERCHE (22 heures CM)**
Amélie GUILLIN (Maîtresse de conférences – UPEC)

Ce cours vise à présenter la démarche inhérente à tout travail de recherche académique. Plus précisément, il s'agira de mettre l'accent sur :

- la recherche de sources fiables
 - les éléments clés qui constituent un article de recherche (notion de problématique et de contribution, la revue de littérature, ...)
 - l'organisation d'un article
 - la présentation d'un travail de recherche (format standard,...)

Une introduction à l'éditeur LaTeX permettra de compléter cette formation.

Dans le cadre de ce cours, les étudiants seront amenés à chercher, présenter et critiquer des articles de recherche.

Ce cours permet de sensibiliser les étudiants aux attentes d'un mémoire de Master 2.

- **Management bancaire (18 heures CM)**
Nasser DIOUANI (Directeur d'agence – LCL)

Objectif : Cet enseignement vise à permettre aux étudiants de mieux comprendre les enjeux relatifs au management bancaire au sein de la banque de détail et de développer plusieurs compétences essentielles pour assurer l'atteinte des objectifs (techniques, réglementaires, managériales et commerciales). L'objectif est de comprendre les défis de la banque de détail qui doit concilier d'une part rentabilité durable et fidélisation de sa clientèle et d'autre part le respect des obligations réglementaires particulièrement contraignantes dans un environnement fortement concurrentiel.

Plan du cours :

- **Fonctionnement d'une banque de détail**
- **Gestion opérationnelle de la conformité**
- **Pilotage des objectifs commerciaux d'une agence bancaire**
- **Evaluation et formation des collaborateurs**

Bibliographie :

Management de la banque de détail, Roux (2017), Editions MA